



Références : **2021U0002-AF**

## **ENQUETE PUBLIQUE**

### **Etablissement contenant des installations ou activités classées en vertu du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement**

Concerne la demande de **LUMINUS s.a., Boulevard Roi Albert II 7 à 1210 Saint-Josse-ten-Noode**

en vue d'obtenir le permis unique de classe 2 pour **la construction et l'exploitation d'une éolienne d'une puissance maximale de 2,99MW à 4651 Battice, Rue de Maestricht** sur les parcelles cadastrées 2ème division, Charneux, section B, n°693B, 709/02B, 709A, 704, 701A, 805B, 805D.

La Bourgmestre, porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique relative à la demande susmentionnée - projet de catégorie C - est ouverte au sens des articles D.29-7 à D.29-19 et R.41-6 du livre 1<sup>er</sup> du Code de l'Environnement.

Le dossier sans étude d'incidences peut être consulté à l'administration communale à partir du 19/04/2021

-date d'affichage de la demande : 13/04/2021  
-date d'ouverture de l'enquête : **19/04/2021**  
-clôture de l'enquête : **04/05/2021 à 11h00, Bureau de l'Urbanisme – Pont de Sommeleville 2 à 4800 Verviers.**

Les observations écrites peuvent être adressées à : **l'Administration communale de Verviers – Bureau de l'Urbanisme – Place du Marché 55 à 4800 VERVIERS.** Elles peuvent être adressées par voie électronique en étant datées et identifiées incluant l'adresse postale à l'adresse [info@verviers.be](mailto:info@verviers.be).

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête :

- Service administratif de l'Urbanisme, Pont de Sommeleville 2 (1<sup>er</sup> étage) à 4800 VERVIERS, les lundis, mercredis, vendredis de 8h30 à 12h et les jeudis de 13h30 à 16h30;
- Département technique de la Gestion du Territoire, Pont de Sommeleville 2 (2<sup>e</sup> étage) à 4800 VERVIERS, les mardis 20/04, 27/04, 04/05 de 16 h à 20 h.

Lorsque la consultation a lieu un jour ouvrable après seize heures, la personne souhaitant consulter le dossier doit prendre rendez-vous au plus tard vingt-quatre heures à l'avance auprès du Service administratif de l'urbanisme au 087/327.541.

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'Administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

Les réclamations et observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par la Conseillère en aménagement du territoire et de l'urbanisme à défaut, par l'agent communal délégué à cet effet.

Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès :

-du demandeur (LUMINUS S.A. - Anamari Kurti - tél : 04/33.04.608)

-du Conseiller en aménagement du territoire et de l'urbanisme, M. MERCIER, au 087/327.575, ou à défaut l'agent communal délégué à cet effet,

-de la Fonctionnaire technique de la Région wallonne (Service Public de Wallonie – Madame la Directrice de la Division des Préventions et des Autorisations, Montagne Sainte Walburge 2 à 4000 LIEGE – 04/224.54.11)

-de la Fonctionnaire déléguée de la Région wallonne (Service Public de Wallonie – Madame la Fonctionnaire déléguée – Directeur de la D.G.A.T.L.P., Service de l'Urbanisme, Direction de Liège 2, Montagne Sainte Walburge 2 à 4000 LIEGE – 04/224.54.11).

L'autorité compétente pour prendre la décision sur la demande faisant l'objet de la présente enquête publique est **la Fonctionnaire déléguée et la Fonctionnaire technique.**

A Verviers, le 13/04/2021

Par ordonnance :

La Directrice générale f.f.,

(s)

Muriel KNUBBEN.



Pour la Bourgmestre :

L'Echevin délégué,

(s)

Freddy BREUWER